

AVIS A NOS CLIENTS

Conformément à l'application de la loi Dodd-Frank chapitre 1502, et du Règlement 2017/821 du Parlement Européen, en tant que fournisseur d'acier, nous vous notifions que notre société ainsi que nos produits, nous sommes exemptés de toute démarche de certification.

Bien que certains de nos produits puissent contenir des minéraux mentionnés comme de conflit dans leur composition chimique, AUSA Special Steels est exemptée de devoir certifier leur origine car nous n'importons pas des métaux inclus dans l'Annexe I du Règlement 2017/821.

Dans le cas où votre société serait incluse dans une des réglementations indiquées ci-dessus, veuillez nous contacter. Nous étudierons la situation et nous utiliserons tous les moyens en notre possession pour satisfaire vos besoins.

Sincères salutations,



Le département qualité
www.ausasteel.com